

La psychologie du travail

La Psychologie du travail étudie les relations entre l'individu et son environnement professionnel selon deux grands axes :

1

Le premier axe, l'axe de la "psychométrie", concerne l'étude des différences interindividuelles (traits de personnalité, aptitudes intellectuelles, valeurs, quotient émotionnel...) et leurs liens avec l'adaptation au travail. La psychométrie conçoit et diffuse des outils de mesure de l'adéquation potentielle entre un individu et son travail (passé, présent ou avenir). Ces outils peuvent être utilisés dans différents domaines d'application comme l'orientation professionnelle, le recrutement, la mobilité interne...

2

Le second axe étudie l'influence de l'environnement et des conditions de travail (organisation du travail, culture d'entreprise, type de management) sur la vie psychologique et sociale des individus. En d'autres termes, la question est de savoir comment, et si l'organisation du travail produit du risque psycho-social pour les personnes qui y participent et bien sûr, comment faire en sorte de minimiser ces risques.

La psychologie du travail n'est pas à proprement dit une méthode thérapeutique. Toutefois, des connaissances en psychologie du travail peuvent permettre au thérapeute de mieux comprendre ce qui se joue chez le patient en cas de problématique lié à la sphère professionnelle (stress, difficultés avec le management ou avec l'autorité en général, inadéquation de valeurs...).

Auteure : Clémence Chabolle

Titulaire d'un Master en Psychologie de l'Université Paris V, Clémence Chabolle est Psychologue Thérapeute agréée. Elle a démarré sa carrière en entreprises et exerce désormais en libéral.